

■ **Auberson électricité S.à r.l.**, à Lausanne (FOSC du 14.04.2004, p. 19). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne le 4 mars 2004. La raison sociale devient: **Auberson électricité S.à r.l. en liquidation.**

Journal no 4364 du 27.04.2004  
(02242916 / CH-550.0.152.260-5)